

L'accompagnement à la scolarité c'est :

Une aide pour permettre à vos enfants de mieux apprendre et comprendre grâce à des **échanges, conseils et partages** de méthodologie. Il est destiné à rendre vos enfants plus **autonomes** et plus **fiers d'eux-mêmes**.

Un moment d'**éveil culturel** partagé qui aide vos enfants à découvrir et à approfondir leurs centres d'intérêts en proposant des activités culturelles, artistiques, culinaires, sportives, des débats...

RAPPEL :

L'équipe d'accompagnement à la scolarité n'a aucune obligation à faire les devoirs et nous rappelons que nous ne sommes pas des enseignants.

LE CLAS

L' ASCO

Accompagnement à la
scolarité

Contact :
05.56.45.57.50

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

ASCO 2025-2026



Espace Social et d'Animation
Alain Coudert

A L'Espace Social et d'Animation Alain Coudert
68, rue de l'Horloge
PESSAC Saige



Ville de

PESSAC



Gironde
LE DÉPARTEMENT

PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité



Les objectifs de l'ASCO

Du côté des enfants :

- Favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant en l'accompagnant dans son parcours scolaire en lien avec la famille et l'école.
- Développer des liens d'entraide et de savoir-faire et de savoir-être entre eux.
- Construire des passerelles avec les autres ressources du centre social et le quartier.

Du côté des parents :

- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.
- Faciliter le lien entre les familles et les établissements scolaires et les partenaires.
- Des temps de rencontre sont proposés aux parents ainsi que des activités avec leurs parents.

Du côté des partenaires :

- Des activités et des projets co-animés avec des associations et des intervenants d'horizons divers.



L'équipe de l'ASCO

Les coordinateurs organisent et encadrent les accompagnateurs.

L'équipe d'animateurs salariés assure l'accompagnement des enfants et fait le lien avec leurs familles.

Une équipe de bénévoles bienveillante et engagée accompagne vos enfants.

**Accueil
niveau collège :
Lundi et jeudi
De 17H30
à 19H**

Documents pour une inscription ASCO :

Documents à fournir :

- Attestation CAF où figure le quotient ou
- L'avis d'imposition.
- Photocopie de la partie vaccination du carnet de santé de l'enfant.

Documents à compléter :

- Fiche médicale, autorisations, fiche famille, contrat d'engagement ASCO.
- **L'inscription de votre enfant sera prise en compte à la seule condition de la remise du dossier dûment complété pour l'adhésion.**

L'ASCO est gratuit, mais l'adhésion au centre social est obligatoire.